

*M. B...*

# Journal du Cultivateur



## PROCÉDÉS DU BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. I., No. 1, MONTRÉAL, MAI, 1853. FRANC DE PORT. PRIX 2s. PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

### Journal du Cultivateur.

Le ci-devant rédacteur respecté du *Journal d'Agriculture* ayant été obligé d'en abandonner la rédaction, en conséquence de sa nomination à la charge de Secrétaire du *Bureau d'Agriculture pour le Bas-Canada*, de nouveaux arrangements éditoriaux sont devenus nécessaires. Nous nous sommes efforcé d'en faire qui soient de nature à satisfaire généralement.

Le principal but de la nouvelle série sera d'adapter la science à la pratique, d'expliquer le rapport de la théorie aux faits, et d'accumuler, à l'égard des faits, toutes les espèces de preuves qui pourraient instruire le cultivateur pratique, ou guider le l'agriculteur théorique.

Pour atteindre ce but, nous invitons instamment les agriculteurs éclairés à correspondre avec nous, persuadé que l'observation est le plus vrai et le plus sûr de tous les guides. Tout écrit qui nous sera adressé en français sera soigneusement traduit en anglais, et toute correspondance en langue anglaise sera de même traduite en français.

Il sera donné une attention particulière à la chimie agricole, c'est-à-dire, aux principes généraux qui concernent la santé et la fécondité des animaux et des plantes, de même que la bonté et la fertilité du sol.

On se prévaudra aussi, autant que la chose sera praticable, des travaux du département géologique, conduit d'une manière si habile. La connaissance de la formation et de la distribution des roches et des minéraux qu'elles contiennent, n'est pas d'une grande utilité pour le cultivateur; c'est une

science tout à fait différente de celle qu'il doit posséder, et l'art du mineur diffère entièrement de celui du laboureur. Mais il est de la plus grande importance pour l'agriculteur de connaître la composition du sol qu'il cultive, de savoir qu'elle espèce d'engrais il lui faut appliquer pour en perpétuer la fertilité, et quels alimens conviennent le mieux aux animaux qui y sont entretenus.

Nous n'avons, quant à présent, qu'à solliciter l'indulgence de nos lecteurs, en considération du peu de temps que nous avons eu pour nous préparer à les rencontrer; et qu'à exprimer l'espérance, qu'après un essai convenable, nous nous trouverons en état d'accomplir ce que nous promettons d'entreprendre.

Durant le mois dernier, nous avons fait circuler en grand nombre par les campagnes, le prospectus, (dont on trouvera la copie à la page 15) exposant les conditions auxquelles le *Journal du Cultivateur* est publié, ainsi que le prix des annonces. Le présent numéro est envoyé à tous les abonnés du *Journal d'Agriculture*, mais nous serons obligé de discontinuer de l'envoyer à ceux qui ne nous auront pas fait tenir le prix de l'abonnement durant le mois, attendu que ce prix est maintenant trop bas pour nous permettre de faire crédit ou d'encourir des frais de collection.

L'hiver nous a enfin laissés. Quoiqu'il ait été sévère, on ne peut pas dire qu'il a été beaucoup prolongé. Lors que l'humidité aura été évaporée par une continuation de

temps clair, le sol sera dans un état convenable pour être cultivé, et la végétation sera sans doute rapide.

Nous avons reçu une lettre de Nicolet, mais quoiqu'elle soit signée du nom de l'auteur, les choses dont il y est parlé ne sont pas généralement de notre ressort. Nous n'avons rien à faire avec la législation, non plus qu'avec la distribution gratuite de semences, au lieu de prix pour produits agricoles. L'écrivain se plaint que quoique les exemplaires du journal Français passassent par le bureau de la poste, francs de port, les exemplaires anglais a vaient à payer le taux. Il a été remédié à cet inconvénient, et la chose est due principalement aux efforts de notre prédécesseur.

Nous avons transcrit du *Canadian Agriculturist*, une lettre très intéressante de M. Hon. Adam Ferguson, monsieur bien connu par son habileté et son succès dans l'éducation et l'entretien des bestiaux.

Plusieurs de nos lecteurs seront surpris en apprenant à quels prix élevés se vendent les bêtes à cornes, dans le Haut-Canada et les Etats-Unis, en conséquence de l'idée qu'on y a de leur grande valeur et du profit qu'on en peut tirer. Nous pourrions avoir quelques remarques de plus à faire sur le sujet, dans notre prochain numéro. En attendant, nous serions bien aise de recevoir de quelques agriculteurs pratiques de la partie Oriental de la province, des renseignements de la nature de ceux que donne M. Ferguson.

La législature confère un grand bienfait à l'intérêt agricole, par l'abolition totale du